

---

## Catalogue de prestations pour l'utilisation des voies de tramway sur le réseau tpg

---

L'indemnisation du gestionnaire de l'infrastructure pour les prestations fournies aux entreprises ferroviaires est comprise dans le prix du sillon. Les bases de calcul du prix du sillon sont publiées dans l'Ordonnance sur l'accès au réseau ferroviaire (OARF) et l'Ordonnance de l'OFT relative à l'ordonnance sur l'accès au réseau ferroviaire (OARF-OFT).

Dans le présent catalogue sont publiés les prix des sillons applicables aux prestations de base et prestations complémentaires sur le réseau des tpg.

Les prix indiqués sont nets et exprimés en francs suisses (CHF), hors taxe sur la valeur ajoutée.

---

### 1. Prestations

Le prix des prestations se compose du prix de base, de la contribution de couverture et du prix de l'énergie. Les prix des prestations de base sont définis sans discrimination par l'OFT.

**Prix de base du sillon par véhicule/km (catégorie D) :** CHF 0.70

Les coefficients liés à la qualité des sillons sont les suivants :

- a) Sillons du transport concessionnaire : 1
- b) Sillons du transport non concessionnaire : 0.7

**Prix de base selon le poids par tonne/km brute :** CHF 0.0027

**Prix de base lié à l'usure :** selon annexes 1b-1d  
OARF- OFT

#### Prix de l'électricité

L'alimentation en courant continu est facturée selon le tarif réseau propre (RE)

par tonne/km brute au prix de : CHF 0.014

#### Contribution de couverture :

- a) pour le trafic concessionnaire : 8% des produits.
  - b) pour le trafic voyageurs non concessionnaire par km d'offre : CHF 0.0027
-

**Délais de commande pour sillons spéciaux :**

Jusqu'à 17h00 la veille :	gratuit
Dès 17h01 la veille, par commande :	CHF 50.-

**Annulation de sillons :**

Jusqu'à 61 jours avant l'exécution, par km :	CHF 0.36
Jusqu'à 31 jours avant l'exécution, par km :	CHF 0.89
Jusqu'à 17 heures le jour précédent, par km :	CHF 1.43
Après 17 heures le jour précédent, par km :	CHF 1.79

## 2. Prestations complémentaires

**Options sur les sillons**

Des options sur les sillons peuvent être commandées pour des prestations régulières de l'horaire. Les périodes de circulation servent de base.

Prix par jour de circulation et par période horaire :	CHF 4'000.-
---	-------------

<b>Garage de véhicules ferroviaires, par mètre :</b>	par jour	par mois	par an
Centre de maintenance du Bachet (VE)	CHF 5.-	CHF 50.-	CHF 500.-
Centre de maintenance En Chardon (VE)	CHF 5.-	CHF 50.-	CHF 500.-

**Energie (hors prestations sillons):**

Par véhicule et ½ heure :	CHF 5.00
---------------------------	----------

**Commandes et annulations de sillons :**

- délai normal : annonces par courriel à [bex@tpg.ch](mailto:bex@tpg.ch) jusqu'à 48h ouvrables avant la circulation
- délai court : annonces par courriel à [bex@tpg.ch](mailto:bex@tpg.ch)